
CRL-2402 : PRATIQUES NARRATIVES II (NOUVELLE ET CONTE)

Objectifs :

Développer la créativité littéraire en examinant de façon intensive et pratique la nouvelle et le conte
Identifier et examiner les éléments essentiels d'une nouvelle et d'un conte
Identifier et examiner les stratégies nécessaires au développement d'une nouvelle et d'un conte (recherche, réflexion, etc.)

Objectifs spécifiques :

L'écriture d'une nouvelle de 2,500 mots (max.) chaque ; et d'un conte ou une suite de contes (un total de 2,500 mots max.).

L'utilisation de Antidote est fortement recommandée. Les fautes grammaticales seront pénalisées.

Contenu du cours :

La session sera divisée en deux sections. Les séances du 18 janvier au 8 mars seront consacrées à la nouvelle. On examinera les éléments de la nouvelle, dont on lira plusieurs exemples. Lors de la première partie, magistrale mais interactive, nous examinerons chaque texte afin de voir comment l'auteur a abordé son histoire : la voix narrative, le temps de verbe, le point de départ, la présentation des personnages, les fins possibles (une chute, une fin ouverte ou fermée), etc. La deuxième partie du cours, en format atelier, sera consacrée à la lecture et critique du premier jet d'une nouvelle écrit par les participants. Ces séances seront organisées afin que tout le monde puisse profiter des commentaires reçus pour écrire un 2^e jet du texte qui sera remis pour évaluation par le professeur. Des groupes de travail seront organisés sur le Forum du Portail du cours.

Les séances du 15 mars au 19 avril seront consacrées au conte, en suivant la même formule, première partie magistrale et interactive, deuxième partie en atelier.

Modalités d'évaluation :

La nouvelle, date de remise le 9 mars : 45%
Le (ou les) conte(s), date de remise le 20 avril : 45 %
Présence et participation : 10 %

Courriel : neil.bissoondath@lit.ulaval.ca

En raison de sa formule particulière, ce cours est exempté de la politique facultaire selon laquelle 30% de la note globale doivent avoir été attribués et communiqués aux étudiant.e.s deux jours ouvrables avant la date d'abandon sans échec et sans remboursement.

- Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* : <http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493>
- Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>
- Politique relative au calendrier de publication des résultats : 30 % de la note globale devra avoir été attribuée et communiquée aux étudiants deux jours ouvrables avant la date d'abandon sans échec et sans remboursement. Seuls les cours à formule particulière, ayant été approuvés par les directions d'unité, seront exemptés de cette politique, ce qui devra faire l'objet d'une mention dans le plan de cours.

Échelle de conversion de notes (1^{er} cycle)

Excellent :	A+ = 94-100	A = 89-93	A- = 85-88	Passable :	D+ = 61-64	D = 55-60
Très bon :	B+ = 82-84	B = 78-81	B- = 75-77	Insuffisant :	E = 0-54	
Bon :	C+ = 72-74	C = 68-71	C- = 65-67			